



Fiche « Santé et sécurité au travail » 1er degré

Relevé d'observations

Année scolaire 2019-2020

Informations générales	
Circonscription de l'Education nationale :	
École :	Commune :
Le registre de santé et de sécurité doit être mis à la dispositio toutes les observations et suggestions relatives à la préventio de travail. Tout agent (ou usager) peut inscrire toutes les observations et professionnels et à l'amélioration des conditions de travail.	n des risques professionnels et à l'amélioration des conditions
Assistant de prévention chargé du suivi du registre :	
Nom et prénom :	
Nom du directeur :	
Nom de l'IEN de la circonscription :	
Signalement de la situation	
Nom et prénom de l'agent ou de l'usager :	
Date, heure et lieu des faits:	
Faits à signaler :	
Suggestions éventuelles relatives à la prévention et à l	'amélioration des conditions de travail
Date ·	

ECOLE

Date de prise de connaissance de la fiche :

Fonction	Observations éventuelles / Suggestions relatives à la prévention et à la sécurité /	Suites données (selon la nature de la situation,
	Solutions éventuelles apportées en interne (à préciser)	transmission à la collectivité et dans tous les cas à la circonscription)
Référent RSST	,	, ,

Date de mise à disposition de la réponse à l'agent ou l'usager dans les meilleurs délais (délai préconisé 15 jours après réception de la fiche) :

COLLECTIVITE LOCALE

Date de prise de connaissance de la fiche :

Fonction	Observations éventuelles / Solutions apportées (à préciser)	Suites données (transmission à l'école)
Personnel / service de la Collectivité		

Coordonnées :

- interlocutrice mairie :

Date de réponse et de retour de la fiche à l'école dans les meilleurs délais (délai préconisé 15 jours après réception de la fiche) :

CIRCONSCRIPTION

Date de prise de connaissance de la fiche :

Assistant de prévention	Observations éventuelles / Suggestions relatives à la prévention et à l'amélioration des conditions de travail / Solutions apportées en interne (à préciser)	Suites données (selon la nature de la situation, transmission à la collectivité et dans tous les cas à la DSDEN, au secrétaire du CHSCT D et au conseiller de prévention)
IEN de la circonscription		

Coordonnées:

- DSDEN: ce.dsden26-sg@ac-grenoble.fr
- secrétaire du CHSCTD : chsctd-sec-26@ac-grenoble.fr
- conseiller de prévention départemental : conseiller-prevention-07-26@ac-grenoble.fr

Date de réponse et de retour de la fiche à l'école par la voie hiérarchique dans les meilleurs délais (délai préconisé 15 jours après réception de la fiche) :

DSDEN

Date de prise de connaissance de la fiche :

Fonction	Observations éventuelles / Suggestions	Suites données
	relatives à la prévention et à l'amélioration	(selon la nature de la situation,
	des conditions de travail / Solutions	transmission à la collectivité et dans tous
	apportées en interne (à préciser)	les cas à la circonscription, au secrétaire
		du CHSCT D et au conseiller de
		prévention)
IADASEN ou son		
représentant		

Coordonnées:

- DSDEN : ce.dsden26-sg@ac-grenoble.fr
- secrétaire du CHSCTD : chsctd-sec-26@ac-grenoble.fr
- conseiller de prévention départemental : conseiller-prevention-07-26@ac-grenoble.fr

Date de réponse et de retour de la fiche à l'école par la voie hiérarchique dans les meilleurs délais (délai préconisé 15 jours après réception de la fiche) :

Avis des instances
Examen du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail départemental Education nationale
Date :
Avis: